

Infolettre - Décembre 2023

MOT DU MAIRE



Encore une fois, nous voici arrivés à la fin d'une autre année. Que le temps passe vite! Il passe si vite qu'on ne le voit pas passer. La seule chose que nous réalisons, c'est que le *Temps des Fêtes* sera bientôt là.

C'est donc le moment de se préparer pour l'hiver. L'équipe des Travaux publics s'affaire à mettre en place les bases des infrastructures hivernales : la glissade, les sentiers pour la raquette et pour le ski de fond, la patinoire en forêt, le trajet féérique pour la *Fête des enfants* lors du passage du Père Noël dans notre Municipalité.

Cette année, notre Municipalité a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux employés au sein des services administratifs. C'est vraiment un grand plaisir de vous les présenter.

La première arrivée fut Mme Micheline Hotte, résidente de Lac-Simon, qui a comblé un poste en comptabilité.

M. Benoit Hébert, ancien directeur général de la Municipalité, est sorti du confort de sa retraite pour venir nous soutenir comme consultant à temps partiel.

Mme Marie-Pier Lalonde-Girard occupe le poste de directrice générale. Mme Lalonde-Girard a une vaste expérience dans le domaine municipal car elle a œuvré comme directrice adjointe et directrice générale dans d'autres municipalités. Nous avons maintenant une directrice générale qui est citoyenne de Lac-Simon.

Dans le domaine des incendies, je souhaite la bienvenue à M. Marc-André Landry, directeur du Service des incendies, qui est également citoyen de Lac-Simon. M. Landry a déjà recruté sept nouveaux pompiers pour la brigade incendie. Bienvenue à vous sept! Je remercie le directeur du Service des incendie de Ripon qui a rempli le rôle par intérim.

Enfin, aux Travaux publics, nous avons engagé un jeune homme à temps partiel, M. Olivier Harrisson qui, lui aussi, est résident de Lac-Simon.

Si j'ai insisté pour souligner la provenance de nos nouveaux employés, c'est que le Conseil et moi sommes fiers d'avoir mis en valeur des compétences de chez nous.

Puisque nous arrivons dans la période de Noël et du Nouvel An, je me joins aux employés et aux membres du Conseil pour vous offrir nos *Meilleurs vœux de la Saison*, en particulier la santé car, on le sait, « quand la santé va, tout va! » Prenez soin de vous et des vôtres.

Jean-Paul Descoeurs, maire



Pour recevoir tout avis ou alerte reliés à une situation d'urgence (alerte météorologique, pannes d'électricité, fermeture de route et autres informations municipales), inscrivez-vous sur notre

site internet à la section :

[Services aux citoyens/Sécurité et incendie](#)

Séances du Conseil

Les séances ordinaires du Conseil sont tenues mensuellement en présentiel à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Lac-Simon au : **849 chemin du Tour-du-Lac.**

SÉANCES EXTRAORDINAIRES 2023

BUDGET :

Vendredi 15 décembre à 19 h

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Vendredi 15 décembre à 19 h 30

SÉANCES ORDINAIRES 2024

Veuillez noter que l'heure des séances ordinaires est maintenant changée à 19 h 30.

Vendredi 12 janvier

Vendredi 2 février

Vendredi 1^{er} mars

Vendredi 5 avril

Vendredi 3 mai

Vendredi 7 juin

Vendredi 5 juillet

Vendredi 2 août

Vendredi 6 septembre

Vendredi 4 octobre

Vendredi 1^{er} novembre

Vendredi 6 décembre

Voeux de Noël 2023

Le Conseil municipal de Lac-Simon vous souhaite à toutes et à tous,

un Joyeux Noël et une Bonne année 2024.

Paix, Amour, Santé et Prospérité!

Jean-Paul Descoeurs, maire

Chantal Crête, Anik Bois et Manon Bastien-Couturier, conseillères

Gilles Ladouceur, Don Saliba et Jocelyn Martel, conseillers

Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et toute l'équipe du personnel !



Congé des Fêtes

Veuillez prendre note que les bureaux de la Municipalité seront fermés du **jeudi 21 décembre 2023 à midi jusqu'au 2 janvier 2024** inclusivement.



Suivi : Nouvel hôtel de ville

Les travaux sont enfin relancés

Bonne nouvelle ! Les travaux d'aménagement et la finition intérieure du futur hôtel de ville et de la salle communautaire avancent à grande vitesse.



Depuis la fin octobre, entrepreneurs, professionnels et intervenants municipaux tiennent des rencontres aux deux semaines afin de bien coordonner ce chantier. L'objectif est qu'il soit possible d'emménager les bureaux municipaux et donc de recevoir les citoyens et citoyennes dans notre nouvel hôtel de ville au **printemps 2024**.

Après de nombreuses embûches et problèmes de retard d'approvisionnement de certains matériaux, tous les intervenants travaillent ensemble pour mener à bien ce grand projet.

Nous vous tiendrons informés des avancements des travaux et surtout de la date exacte du déménagement. Surveillez les actualités sur notre site internet et nos annonces sur Facebook.

L'équipe des employés municipaux et le Conseil municipal ont vraiment tous très hâte de vous recevoir dans votre nouvel hôtel de ville.

Sécurité publique

Saviez-vous qu'un fil électrique sous tension au sol peut conduire une décharge mortelle dans un rayon de plus de 10 mètres?

Demeurez à distance et n'utilisez jamais un objet pour tenter de déplacer le fil : même une branche d'arbre peut conduire le courant électrique. Si vous êtes pris à l'intérieur d'une voiture, ne sortez pas et attendez les secours.

Pour signaler la présence d'un fil électrique au sol ou tout autre type d'urgence, faites le 911.



Pour plus d'information, visitez le site d'Hydro Québec au lien suivant :

[Activités dangereuses près des fils électriques \(hydroquebec.com\)](https://www.hydroquebec.com/activites-dangereuses-pres-des-fils-electriques)



Sécurité publique



Au cours des derniers mois, la **Sûreté du Québec** a noté une augmentation des vols de voitures et VTT ou des vols par infraction de propriétés sur notre territoire. Pour cette raison, nous vous invitons à être plus vigilants.

Voici quelques conseils pour prévenir et éviter les vols et les cambriolages dans une maison, un chalet, une roulotte ou un appartement :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Dissimulez vos bijoux ou autres objets de valeur dans des endroits peu évidents.
- Fermez vos volets lorsque vous partez en vacances et demandez à un voisin ou à un proche de relever votre courrier.
- Ne laissez pas d'indices de votre absence sur votre boîte aux lettres, votre répondeur ou les réseaux sociaux.
- Méfiez-vous des personnes qui se présentent à votre domicile sous un faux prétexte (démarcheur, plombier, policier, etc.) et demandez-leur une pièce d'identité ou un justificatif.
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien, appelez immédiatement la police et faites opposition auprès de votre banque si vos chèquiers ou cartes de crédit ont été dérobés.

Restez vigilant



Guignolée 2023

Jusqu'au 21 décembre, nous vous encourageons à venir porter vos dons, denrées alimentaires (non périssables).



Boîtes de dépôt

Des boîtes de Noël ont été déposées à l'entrée de l'hôtel de ville et de la salle du Conseil municipal afin de recevoir vos dons.

Recevez votre prochaine infolettre par courriel en vous abonnant sur notre site internet : www.lac-simon.net

M'abonner au
BULLETIN MUNICIPAL

Cliquez ici pour vous abonner ▶

Cliquez ici pour se désabonner

Compte de taxes 2024

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Votre compte de taxes 2024 sera envoyé par la poste et sera disponible en ligne sur **Voilà** en février prochain. Il sera possible de payer vos taxes de différentes façons :

N'oubliez pas de faire votre changement d'adresse.

- Au bureau municipal, les modes de paiements acceptés sont : argent, chèque, cartes de débit et crédit (VISA et MASTERCARD).

Par la poste, les chèques doivent être faits à l'ordre de la **MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON** et retournés avec les coupons de remise. Nous vous suggérons aussi d'inscrire votre ou vos numéro(s) de matricule(s) à l'arrière de vos chèques.

- Dans les institutions financières du Québec et de l'Ontario, vous devez indiquer le numéro de matricule à 19 chiffres pour **CHACUN** de vos comptes (sans le F. et sans les espaces). Assurez-vous d'utiliser le bon numéro de matricule, pour **CHACUN** de vos comptes, **AVANT** de faire votre paiement. Vous éviterez ainsi des frais de retard.
- Par téléphone, avec votre numéro de carte de crédit.

Pour les comptes de taxes inférieurs à 300 \$: ➡ Un versement, le lundi 4 mars

Pour les comptes de taxes supérieurs à 300 \$:

- 1^{er} versement ➡ le lundi 4 mars
- 2^e versement ➡ le lundi 3 juin
- 3^e versement ➡ le mardi 3 septembre

Comme permis par la Loi, lorsqu'un versement n'est pas fait dans les délais prévus, le solde total devient **immédiatement** exigible, incluant les intérêts et pénalités encourues

Si vous êtes dans une situation financière précaire, communiquez avec le service de taxation de la Municipalité pour connaître les possibilités d'une entente de versements mieux adaptée pour vous.

Notez bien que votre compte peut être acquitté en un seul versement.

Informations importantes à retenir :

- Les reçus seront émis sur demande seulement.
- Tous les paiements doivent être en **ARGENT CANADIEN SEULEMENT**.
- Il est de votre responsabilité de transmettre une copie de votre compte de taxes à votre créancier hypothécaire.
- Vous devez **nous informer lorsque vous changez d'adresse postale ou déménagez.**
- Le taux d'intérêt annuel pour les comptes en souffrance est de 10 %.
- Le taux de pénalité pour les comptes en souffrance est de 5 %.
- Les frais pour les paiements non honorés par l'institution financière sont de 45 \$.

Inscrivez-vous au portail citoyen Voilà !



Vous pouvez consulter votre état de compte et recevoir les alertes d'information.

Voilà! est un Portail Citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication entre les citoyens et la Municipalité.

Cette plateforme de ville intelligente permet de centraliser tous les services municipaux en un Portail Citoyen personnalisé.

Pour vous inscrire, suivez le lien disponible à la section « taxation » de notre site internet :

www.lac-simon.net/services_au_citoyens/taxation



Parc des Montagnes Noires de Ripon



Encore cette année, la Municipalité de Lac-Simon a conclu une entente pour donner accès gratuitement au stationnement et au parc. De plus, pour les résidents et propriétaires de Lac-Simon, une réduction de 15% est applicable sur toute location et hébergement* sur présentation d'une preuve de résidence (carte citoyenne et permis de conduire).

Pour plus d'information, consultez le site internet :

<https://www.parcdesmontagnesnoires.ca/>

* offre valide du dimanche au jeudi seulement,
du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024.



Politique familiale municipale

Le Comité d'élaboration de la politique familiale municipale a tenu plusieurs rencontres des membres du Comité, depuis mai dernier, afin de produire un document qui présentera la politique familiale aux instances gouvernementales.



Au cours de l'été et de l'automne, un sondage a été fait auprès de la population (enfants et adultes) pour recueillir les informations pertinentes afin d'établir cette politique familiale.

Une fois adoptée, cette politique familiale permettra d'obtenir les subventions nécessaires à la mise en place des différents projets souhaités par les familles de la Municipalité.

Jeu EMO

Il s'agit d'un système EXCLUSIF d'orientation intégré. Tous les détails et explications concernant l'application et le jeu sont disponibles sur le site.

Téléchargez ou imprimez les documents disponibles sur notre site internet à :

[www.lac-simon.net/Tourisme et événement/Loisirs et sports](http://www.lac-simon.net/Tourisme%20et%20événement/Loisirs%20et%20sports)

Note : Les instructions et documents sont également disponibles au présentoir **La Cabin**

Xplore vous invite à explorer.

Xplore Fier
commanditaire de ÉMO –
Énigme, Mystère, Orientation

Xplore™

LAC-SIMON

Rappel : Interdiction de nourrir les chevreuils partout au Québec

Le ministère de la Faune a annoncé, en août 2023, qu'un nouveau règlement interdit le nourrissage des chevreuils partout au Québec. L'interdiction s'applique en dehors des périodes de chasse, soit du 1^{er} décembre au 31 août de chaque année.

Depuis plusieurs années, le nourrissage artificiel du cerf de Virginie, surtout en période hivernale, engendre plusieurs problématiques bien documentées pour l'espèce, comme des problèmes de santé et de mortalité liée à une nourriture inappropriée, affirme le ministère.



Source : La Tribune—4 avril 2023



NOUVEAU

La Cabî'n (présentoir)

Un présentoir à journaux a été installé près de la caserne.

Dans ce présentoir, vous trouverez les dépliants d'information, l'infolettre municipale et d'autres documents promotionnels tels que les cartes pour le jeu EMO, le calendrier des activités, les formulaires de concours en vigueur, le Journal de la Petite-Nation, etc.

N'hésitez pas à aller y faire un tour... ça vaut le détour.

Service de bibliothèque



Êtes-vous membre?

En étant membre du Réseau BIBLIO de l'Outaouais, tous les citoyens de notre Municipalité ont accès à une riche documentation format papier et numérique, l'accès aux nouvelles technologies et à ses services à distance.

Voici un survol des services disponibles à votre bibliothèque de Chénéville :

- Dépôt d'une collection diversifiée de base en fonction de la population desservie (livres, papier et audio, de disques compacts de musique de films en format DVD, de jeux vidéo, trousse d'apprentissage pour le français et les mathématiques et trousse d'apprentissages des bases du codage.
- Échange, deux fois par année, d'une partie de la collection déposée.
- Service d'emprunts de livres numériques, de livres audio numériques et de revues numériques.
- Service de prêts entre bibliothèque (PEB) – partage des collections de documents (livres, CD de musique DVD de film jeux vidéo) entre les bibliothèques du Québec ainsi qu'avec celles du Canada.
- Service de prêts de matériel spécialisé pour l'animation (thématiques de livres sur des sujets d'actualité, tentes à lire et coffres pour animer la lecture auprès des tout-petits, jeux de société, etc.).
- Service de traitement catalographique de la collection locale de la bibliothèque municipale.
- Soutien au recrutement et à la reconnaissance des bénévoles.
- Accès à une banque de données bibliographiques informatisées de la collection locale de votre bibliothèque et de la collection régionale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

Site internet : [Réseau BIBLIO de l'Outaouais \(reseaubibliooutaouais.qc.ca\)](http://reseaubibliooutaouais.qc.ca)

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI..... 18 H À 20 H

MERCREDI 13 H À 16 H

JEUDI..... 18 H À 20 H

SAMEDI 9 H À 12 H



Appel d'intérêt pour le recrutement de membres au sein du Comité des loisirs de Lac-Simon

La Municipalité de Lac-Simon est à la recherche de citoyens passionnés et engagés souhaitant se joindre à son Comité de loisirs (le Comité). Le Comité, présidé par la conseillère municipale, madame Anik Bois, joue un rôle essentiel dans le développement et la promotion des activités de loisirs au sein de notre communauté, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de nos résidents.

L'intention est également d'élargir le mandat du Comité en créant différents volets, afin de permettre de mieux répondre aux besoins et aux intérêts variés de notre communauté et ainsi développer des projets novateurs.

Ces volets sont :

- Projet de sauveteurs pour la plage municipale;
- Projet de partage des voies (aménagement de voies piétonnières et cyclables);
- La Traversée à la nage du lac Simon;
- Activités communautaires et de loisirs ponctuelles.

Chaque volet sera dirigé par un groupe de membres du Comité, donc nous encourageons les candidats à choisir le volet qui correspond le mieux à leurs intérêts et à leurs compétences. Les responsabilités des membres pour chaque volet comprennent entre autres, l'évaluation des besoins, la planification, l'organisation, la promotion et sensibilisation aux activités de loisirs, la collaboration avec des partenaires et la supervision des initiatives.

Si vous êtes passionné par l'une de ces initiatives et que vous avez un intérêt pour les activités de loisirs, vous êtes créatif, dynamique et prêt à consacrer du temps à l'amélioration de notre communauté, nous vous invitons à soumettre votre candidature.

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature à l'adresse suivante : info@lac-simon.net

Conseil municipal de Lac-Simon

Matières résiduelles

Consultez votre calendrier des collectes 2024 !

Petit rappel pour diminuer des tonnes de déchets dans les sites d'enfouissement...

Bien recycler...

- Papier d'emballage non-métallisé et sans brillant
- Papier de soie (ou conservez-le pour le réutiliser)
- Contenants préalablement nettoyés
- Carton



Bien composter... :

Si ça se mange... ça se composte

- Restes de table (proposez à vos invités d'apporter des contenants réutilisables pour limiter le gaspillage)
- Papier sulfurisé (aussi appelé « papier parchemin »)
- Reste de dinde (pensez à faire un bouillon avant d'en disposez)
- Serviettes de tables



Comité des aînés(es) MADA (Municipalité Amie Des Aînés)

Le principal mandat du Comité des aînés(es) MADA est d'être présent auprès des aînés(es) de notre municipalité

Les actions effectuées depuis la création du comité

- Lors du confinement 2020-2021, il y a eu envoi d'une liste des services offerts par les commerçants
- Formation d'un club de marche: actuellement le club de marche n'organise pas de rencontres officielles, mais les rassemblements se font tous les jeudis, à 9 heures, près de la caserne incendie.

Organisation de conférences

- Histoire du lac Simon
- Histoire des filles du Roy
- Conférence de nos auteurs résidents du Lac-Simon

Activités protocolaires - organisation

- Ouverture officielle du parc de l'Amitié
- Ouverture officielle du Parc Alpha
- Ouverture officielle du Parc Dragon du lac

Activités intergénérationnelles

- Distribution de chocolats à Pâques
- Fête de la St-Jean – 24 juin
- Journée de nos amis canins – 1^{er} juillet
- Fête de l'Halloween
- Fête du Noël pour les petits et les grands

Les membres de l'exécutif

Diane Modéry, présidente
Daniel Tremblay vice-président
Lise Tremblay, secrétaire
Jean-Paul Descoeurs, maire

Les membres actifs

Chantal Crête, conseillère;
Andrée Bélanger, Claudette Gagné, Sara Hillarion,
Bibiane Servant et France Servant, citoyennes;
Jean-François David et Serge Richer, citoyens.

Horaire de l'écocentre en 2024



HIVER 2024 :

En raison de la baisse d'achalandage en période hivernale, l'écocentre sera ouvert aux dates suivantes :

Les samedis de 10 h à 16 h :

6 janvier

3 février

2 mars

6 avril

ÉTÉ 2024 : du 4 mai 2024, jusqu'au 12 octobre 2024

Ouvert tous les jours, de 8 h à 16 h (sauf le mardi et le mercredi)

AUTOMNE 2024 :

Les samedis de 10 h à 16 h :

19 octobre

26 octobre

2 novembre

7 décembre

Le centre de récupération vous permet de disposer :

- ▶ matériaux de construction et de rénovation;
- ▶ bois/gypse/isolants/tuyaux/meubles;
- ▶ résidus domestiques: peintures/piles/tubes néons/cellulaires;
- ▶ appareils électriques et électroniques, tels que les métaux et les électroménagers;
- ▶ pneus sans les jantes;
- ▶ résidus verts de jardin;
- ▶ branches de moins de 4 pouces de diamètre.

Produits non acceptés :

- ▶ Le chlore/les pesticides/les acides/bases;
- ▶ bardeaux d'asphalte.

Gratuit pour les propriétaires des municipalités de Lac-Simon et de Chénéville.

Une preuve de possession d'immeuble est exigée (exemple : carte citoyenne pour les propriétaires de Lac-Simon).

Lorsque vous disposez des matériaux de construction, vous devez présenter votre permis de rénovation / construction.

Aucuns matériaux relatifs à un permis de démolition ne seront acceptés.

Les plaisirs de l'hiver



PATINOIRES, GLISSADE...

Venez patiner sur notre sentier de patins en forêt ou sur la patinoire d'entraînement.

L'ouverture sera annoncée sur notre site Internet (www.lac-simon.net) et sur les réseaux sociaux dès que les conditions hivernales le permettront.



Situé au 105, chemin du Parc (caserne des pompiers) :

- ▶ un décor enchanteur, magnifiquement éclairé en soirée;
- ▶ une glissade y sera aménagée pour les petits et les grands;
- ▶ une cabane chauffée est à votre disposition pour chausser vos patins;
- ▶ toilettes publiques accessibles.

RÈGLEMENTS

- **Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps;**
- le port du casque est FORTEMENT recommandé;
- assurez-vous de toujours bien fermer la porte de la cabane chauffée;
- la Municipalité de Lac-Simon n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

SENTIERS DE SKI DE FOND, VÉLO À ROUES SURDIMENSIONNÉES (*FAT BIKE*) ET RAQUETTE

Pour celles et ceux qui désirent s'adonner au **Ski de fond, vélo à roues surdimensionnées (*fat bike*) et raquette**, vous pouvez profiter de 16 Km de sentiers entretenus régulièrement. Deux stationnements sont mis à votre disposition : au 475, route 321 et au 105, chemin du Parc. Vous retrouverez également à ces endroits des cartes des sentiers. La carte est également disponible sur le site internet de la Municipalité (www.lac-simon.net), sous la rubrique *Tourisme et événements/loisirs et sports*.



Nous tenons à vous rappeler que nos sentiers sont accessibles grâce à certains propriétaires de la Municipalité qui nous prêtent généreusement leurs terrains donnant accès à ceux qui souhaitent faire du ski de fond et de la raquette. Ces propriétaires exigent que les randonneurs s'en tiennent aux pistes entretenues par la Municipalité et qu'aucun véhicule motorisé tel que les motoneiges et les quads n'empruntent ces sentiers.

En dehors de la saison hivernale, nous désirons vous informer que ces sentiers redeviennent privés et non accessibles.

En projet : le Sentier national

Le Sentier national, ce long ruban plus ou moins continu qui traverse une bonne partie du Québec, est en bonne voie de s'étoffer. En juillet dernier, le gouvernement québécois a annoncé un investissement de 2,7 millions de dollars pour développer de nouvelles sections de ce sentier dédié à la randonnée pédestre et mettre à niveau des sections existantes.

En Outaouais, les municipalités de Val-des-Bois, Lac-Simon, Montpellier et Duhamel se sont concertées pour raccorder Val-des-Bois à Duhamel. Si le projet est retenu, c'est un important tronçon de 70 kilomètres qui traversera la réserve faunique Papineau-Labelle. À suivre...

Noël à Lac-Simon

Messages importants à tous les enfants de Lac-Simon



Courrier du Père Noël

Encore cette année, une énorme boîte aux lettres rouge est apparue près de la caserne des pompiers. Les enfants de la région peuvent écrire au Père Noël.

Si tu as de 0 à 10 ans, tu peux écrire ta lettre au Père Noël dans laquelle tu pourras lui dire le cadeau que tu souhaites recevoir à Noël.

Dépêche-toi, tu as jusqu'au dimanche 10 décembre pour faire ta lettre. Tu peux la déposer dans cette boîte magique... et recevoir une réponse si tu indiques ton adresse de retour.

Voici son adresse à mettre sur ton enveloppe :

Petit Papa Noël

103  chemin du Parc

Pôle Nord HOH OHO



Distribution de cadeaux

Le samedi 9 décembre 2023, tous les enfants inscrits recevront un cadeau.



La distribution se fera sous le gazébo, près du Parc du dragon du lac, en début de soirée (18 h à 20 h)
Même si vous n'avez pas d'enfant qui y participe, nous vous invitons à parcourir le sentier illuminé et profiter de l'accueil de nos bénévoles.

Chocolats chauds et cafés seront servis.

*Merci aux membres du Comité MADA Lac-Simon pour
l'organisation de cette activité et
aux Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation pour
leur contribution financière*



Trouvez les lutins...

du samedi 16 décembre 2023 au samedi 6 janvier 2024

Enfants, parents et grands-parents de Lac-Simon, partez à la recherche des 12 lutins

(Ils se sont cachés près de la boîte aux lettres, dans le secteur de la caserne)



Message du Pôle Nord

Lorsque le **Petit peuple du Pôle Nord** est venu installer la boîte aux lettres à la caserne des pompiers, **les lutins** sont tombés en amour avec Lac-Simon.

Au grand malheur du Père Noël, **douze d'entre eux** se sont cachés aux alentours de la boîte aux lettres au lieu de retourner au Pôle Nord.

Père Noël demande votre aide pour les retrouver. Il offre même une récompense à faire tirer parmi tous ceux et celles qui auront repéré **l'emplacement** des douze fugitifs.

Les **formulaires de participation** et les **crayons** sont disponibles à **La Cabin** (présentoir près de la caserne) ou par courriel si vous faites une demande à : communication@lac-simon.net.

Vous pourrez ensuite déposer votre formulaire dûment rempli dans la boîte aux lettres du Père Noël située près de la caserne.

Père Noël espère que vous les retrouverez!